

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 21 juillet 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI (GEM) & Mr Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young).

BILANArrêté au 31 décembre 2019
(exprimé en dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31-déc.-19	31-déc.-18
<u>Actifs non courants</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	A - 1	587 738	570 695
Moins : amortissements		567 411	544 407
		20 327	26 288
Immobilisations corporelles	A - 2	18 695 623	18 523 770
Moins : amortissements		4 050 491	3 126 462
		14 645 132	15 397 308
Immobilisations financières	A - 3	3 805 600	2 905 600
Moins : provisions		-	-
		3 805 600	2 905 600
Total des actifs immobilisés		18 471 059	18 329 196
Autres actifs non courants		198 592	198 592
Moins : provisions		198 592	198 592
		-	-
Total des actifs non courants		18 471 059	18 329 196
<u>Actifs courants</u>			
Stocks	A - 4	46 458 418	50 699 139
Moins : provisions		45 843	45 991
		46 412 575	50 653 149
Clients	A - 5	11 709 407	8 673 523
Moins : provisions		40 603	45 334
		11 668 805	8 628 189
Autres actifs courants	A - 6	946 679	1 264 467
Placements & autres actifs financiers	A - 7	44 415 373	27 119 080
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 8	2 857 058	5 526 651
Total des actifs courants		106 300 490	93 191 536
TOTAL DES ACTIFS		124 771 549	111 520 732

BILANArrêté au 31 décembre 2019
(exprimé en dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31-déc.-19	31-déc.-18
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social	CP - 1	18 000 000	13 500 000
Réserves	CP - 2	2 350 000	1 350 000
Autres capitaux propres	CP - 3	(95)	276 919
Résultats reportés	CP - 4	7 060 396	11 378 229
Total capitaux propres avant résultat		27 410 301	26 505 148
Résultat de l'exercice		15 186 268	14 007 074
Total capitaux propres avant affectation du résultat		42 596 569	40 512 222
<u>Passifs</u>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	P - 1	697 241	228 809
Total des passifs non courants		697 241	228 809
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 2	69 045 182	58 536 056
Autres passifs courants	P - 3	12 329 185	12 042 697
Concours bancaires et autres passifs financiers	P - 4	103 372	200 947
Total des passifs courants		81 477 739	70 779 700
Total des passifs		82 174 980	71 008 510
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		124 771 549	111 520 732

ÉTAT DE RÉSULTAT - MODELE AUTORISÉ

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019

(exprimé en dinars Tunisiens)

	Notes	31-déc.-19	31-déc.-18
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	R - 1	203 902 069	145 299 954
Autres produits d'exploitation	R - 2	386 847	384 287
Total des produits d'exploitation		204 288 916	145 684 241
<i>Charges d'exploitation</i>			
Achats de marchandises consommées	R - 3	176 977 109	124 480 790
Charges de personnel	R - 4	2 643 528	2 547 590
Dotations aux amortissements & aux provisions	R - 5	1 424 193	1 086 251
Autres charges d'exploitation	R - 6	3 766 517	3 396 163
Total des charges d'exploitation		184 811 347	131 510 794
<i>Résultat d'exploitation</i>		19 477 568	14 173 447
Charges financières nettes	R - 7	820 872	(127 511)
Produits des placements	R - 8	3 412 271	3 619 856
Autres gains ordinaires	R - 9	6 176	260 856
Autres pertes ordinaires	R - 10	135 539	65 985
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		21 939 605	18 115 684
Impôt sur les bénéfices	R - 11	6 753 337	4 108 611
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		15 186 268	14 007 074
Éléments extraordinaires		-	-
<i>Résultat net de l'exercice</i>		15 186 268	14 007 074
Effets des modifications comptables		-	-
RÉSULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		15 186 268	14 007 074

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE - MODELE AUTORISÉ

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019

(exprimé en dinars Tunisiens)

	Notes	31-déc.-19	31-déc.-18
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Résultat net		15 186 268	14 007 074
Ajustements pour :			
* Dotation aux amortissements et aux provisions		1 424 193	1 086 251
* Quote-part subvention d'investissement		(75 000)	(75 000)
* Variation des :			
Stocks	TR - 1	4 240 721	(32 538 318)
Créances	TR - 2	(3 035 884)	5 053 495
Autres actifs	TR - 3	321 495	(870 127)
Fournisseurs et autres dettes	TR - 4	10 779 781	32 436 718
Intérêts courus	TR - 5	(947)	(3 787)
* Incidences des variations des taux de change		13 037	(203 005)
* Plus ou moins-value de cession		(6 176)	(260 856)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		28 847 488	18 632 447
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissements provenant d'acquisition d'immob. corporelles		(272 025)	(896 626)
Décaissements provenant d'acquisition d'immob. incorporelles		(17 042)	(11 076)
Encaissements provenant de la cession d'immob. corporelles		97 859	335 520
Décaissements provenant d'acquisition d'immob. financières		(1 000 000)	(523 174)
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		500 000	400 000
Encaissements provenant des subventions		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(691 208)	(695 356)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Dividendes et autres distributions		(12 814 287)	(12 418 344)
Encaissements provenant des subventions		-	-
Décaissements provenant de remboursement d'emprunts		(200 000)	(800 000)
Encaissement provenant d'emprunt		-	-
Encaissement provenant de l'émission d'actions		-	-
Décaissements provenant de modifications comptables		-	-
Rachat action propres		(201 921)	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(13 216 208)	(13 218 344)
<i>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</i>		(13 037)	203 005
<i>Variation de trésorerie</i>		14 927 036	4 921 751
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		32 126 651	27 204 900
TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		47 053 687	32 126 651

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(Les chiffres sont exprimés en dinars Tunisiens)

I- Présentation de la Société

La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007, qui fait appel public à l'épargne, régie par le code des sociétés commerciales.

La société est entrée en exploitation le 7 décembre 2009. Elle est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs de la marque sud-coréenne KIA.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport, de toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion (AGE du 10 Juin 2016).

Le capital social de la société était de 250.000 TND lors de la création de la société le 28 Août 2007, divisé en 2.500 actions de 100 TND de nominal chacune. Il est passé à 1.000.000 TND suite à l'augmentation en numéraire de 750.000 TND décidée par l'AGE du 31 décembre 2009, à 1.500.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 16 Avril 2010, et à 13.500.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 29 Novembre 2012 et à 18.000.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 30 Mai 2019.

Le siège social de la société est sis au 31, Rue des Usines Z.I Kheireddine – La Goulette par AGE du 10 Juin 2016.

II- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens.

III- Opérations en monnaies étrangères

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au taux de change de la date de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 Décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme, et ce conformément à la norme tunisienne N°15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

IV- Les faits marquants de l'exercice 2019

- Nomination de M. Mohamed Riadh ANNABI en tant que Directeur Général de la société.
- Augmentation de capital par incorporation des réserves de 4.500.000 DT, le capital social est ainsi passé de 13.500.000 DT à 18.000.000 DT.
- Nomination de deux administrateurs indépendants
- Reconduction du même quota d'importation de véhicules hors populaires que celui alloué en 2018.
- Dédoublage du quota d'importation de voitures populaires alloué à City Cars en 2019 pour atteindre 1.000 unités.
- Le taux de l'IS en 2019 est passé à 35% pour tout le secteur de concessionnaires automobiles conformément aux dispositions de la loi de finances 2019.

- Le taux de la Contribution Sociale de Solidarité est passé de 1% en 2018 à 2% en 2019 (loi de finances 2020).
- Notification en 2019 des résultats du contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2015, 2016 et 2017 qui ont fait ressortir un montant de 616.101 DT (en principal et pénalités) réclamé par l'administration fiscale, la société s'est opposée à ce redressement.
- Acceptation et paiement du redressement de la CNSS dont le montant s'élève en principal à 6.477 DT et ce, à l'issue d'une mission de vérification au titre des années 2016, 2017 et 2018. Les pénalités de 2.788 DT afférentes à ce redressement ont été également réglées en 2020.

V- Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019, ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

VI- Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses et conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de comptabilité d'engagement
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes.
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de l'entité
- Convention de réalisation des revenus
- Convention de l'objectivité
- Convention de l'information complète
- Convention de l'importance relative
- Convention de la prééminence du fond sur la forme

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 couvrent la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables sauf pour le matériel de transport de personnes, et amorties selon la méthode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- | | |
|-------------------------|-----|
| • Construction en dur | 5% |
| • Construction légère | 10% |
| • Matériel et Outillage | 15% |

• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureau	20%
• AAI Généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciel informatique	33,33%

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 TND, sont amortis intégralement.

2 - Stocks

Les stocks de la société sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. La société utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks de la société comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechanges et le coût individuel pour les véhicules neufs.

3 - Provisions sur stock pièces de rechange

La politique de provisionnement du stock pièces de rechange de la société City Cars, tient compte de la période de garantie KIA qui est de 5 ans.

Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 25% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à six ans depuis la date de création de la fiche pièce

4 - Provisions sur créances clients

La société procède à l'évaluation du risque de non recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour les créances jugées douteuses.

La politique de provisionnement des créances douteuses de la société City Cars est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice

5 - Comptabilisation des revenus

Les revenus de la société sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs, de pièces de rechange et des services après ventes. Ils sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'état.

6 - Comptabilisation des charges

Les charges d'exploitation sont enregistrées en hors TVA.

7 - Comptabilisation des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement (conformément à la norme 12 du Système Comptable des Entreprises).

8 - Comptabilisation de l'opération de rachat et revente de la société de ses propres actions

La comptabilisation par la société de l'opération de rachat et de revente de ses propres actions est réalisée conformément à la norme comptable N°02 du Système Comptable des Entreprises :

Si le produit de la revente dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est crédité au complément d'apport, et si le produit de la vente est inférieur au coût d'acquisition, la perte est comptabilisée soit par déduction du complément d'apport, soit par déduction du reliquat des bénéfices non répartis (réserves distribuables).

VII- Régime fiscal

La société était assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 30% jusqu'au 31/12/2012.

Suite à l'admission de 30% de son capital à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis le 26/11/2013, la société City Cars a bénéficié du taux réduit de l'impôt sur les sociétés de 20% pour une durée de cinq ans en vertu de la loi n°2010-29 du 7 Juin 2010 et ce jusqu'au 31/12/2017.

Pour l'exercice 2018 la société est assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 25% avec une imposition supplémentaire de 1 %, au titre de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi de finances 2018 portant loi de finances 2018.

A partir de l'exercice 2019, le taux d'impôt sur les sociétés est passé à 35% (loi de finances 2019) pour tout le secteur de concessionnaires automobile majoré d'une imposition additionnelle au taux de 2 % relative à la contribution sociale de solidarité (loi de finances 2020).

De ce fait, le taux d'impôt cumulé est passé de 26% en 2018 à 37% en 2019, soit une augmentation notable de 42,31%.

VIII- Notes relatives aux postes du bilan :

A - 1 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2019, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 20.327 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Logiciels Informatiques	587 738	570 695
Amortissement Logiciels Informatiques	(567 411)	(544 407)
TOTAL NET	20 327	26 288

En 2019, les investissements en immobilisations incorporelles ont atteint 17.043 dinars.

A - 2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2019, les immobilisations corporelles se sont élevées en brut à 18.695.623 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Terrain	5 987 852	5 987 852
Construction en dur	7 430 887	7 430 887
Construction légère	746 342	746 342
Matériel et Outillage 15%	662 707	635 830
Matériel et Outillage 10%	124 413	124 413
Agencement, Aménagement, Install. généraux Tunis	243 464	243 464
Agencement, Aménagement, Install. généraux Le Kram	446 088	335 176
Matériel de Transport de personnes	806 090	805 051
Mobiliers et Matériels de Bureau	358 932	352 398
Matériel Informatique	414 034	387 544
Construction sur sol d'autrui	1 474 814	1 474 814
TOTAL BRUT	18 695 623	18 523 770

Les amortissements cumulés de ces immobilisations ont totalisé 4.050.491 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Amt Matériel et Outillage 15%	390 390	304 323
Amt Matériel et Outillage 10%	45 618	33 177
Amt Construction en dur	1 362 329	990 785
Amt Construction légère	273 659	199 025
Amt Agencement, Aménagement, Install. généraux Tunis	200 774	177 104
Amt Agencement, Aménagement, Install. généraux Le Kram	117 343	81 988
Amt Matériel de Transport de personnes	253 811	101 777
Amt Mobiliers et Matériels de Bureau	284 826	231 218
Amt Matériel Informatique	388 106	347 171
Amt Construction sur sol d'autrui	733 636	659 894
TOTAL BRUT	4 050 491	3 126 462

Au 31 décembre 2019, les acquisitions en immobilisations corporelles ont atteint 272.025 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et Outillage 15%	26 877
Agen, Aménagements, Install. généraux Le Kram	110 913
Matériel de Transport de personnes	101 210
Mobiliers et Matériels de Bureau	6 534
Matériel Informatique	26 490
TOTAL	272 025

A - 3 Immobilisations financières

Au 31 décembre 2019, les immobilisations financières ont atteint 3.805.600 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Titres de participation (1)	3 499 500	2 499 500
Emprunt obligataire BNA 2018	300 000	400 000
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100
Total Provisions Immobilisations financières	-	-
TOTAL NET	3 805 600	2 905 600

(1) : Ci-dessous le détail des titres de participation :

Désignations	Nb de Titres	Valeur unitaire	Coût total	%
City Cars Gros	9 995	100	999 500	99,95%
Logistic cars	15 000	100	1 500 000	75,00%
Al Hidaya Agricole	100 000	10	1 000 000	10,00%
TOTAL			3 499 500	

A - 4 Stocks

Au 31 décembre 2019, la valeur nette des stocks a atteint, 46.412.575 dinars, contre 50.653.149 dinars au 31 décembre 2018. Elle se détaille comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Stock véhicules neufs	26 512 298	29 473 156
Stock véhicules neufs en transit	19 569 271	20 729 590
Stock pièces de rechange	130 949	133 315
Stock lubrifiants	22 122	18 206
Stock peintures	52 122	51 586
Stock des travaux en cours	171 655	293 286
TOTAL BRUT	46 458 418	50 699 139
Provision pour dépréciation des stocks PR	45 843	45 991
TOTAL NET	46 412 575	50 653 149

A - 5 Clients & comptes rattachés

Au 31 décembre 2019, le solde du compte clients et comptes rattachés a atteint en net, 11.668.805 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Clients, Administrations publiques	605 292	449 073
Clients, Sociétés	2 370 502	2 660 164
Clients, Loueurs	591 533	93 413
Clients, Particuliers	4 788 644	3 073 161
Clients, Groupe	267 100	46 698
Clients, Atelier & Magasin	513 161	309 208
Clients, Effets à recevoir	2 531 330	1 996 164
Clients, douteux et litigieux	40 603	45 334
Clients, chèques impayés	1 244	308
Total brut	11 709 407	8 673 523
Provisions pour créances douteuses	40 603	45 334
TOTAL NET	11 668 805	8 628 189

A - 6 Autres actifs courants

Au 31 décembre 2019, Cette rubrique a totalisé 946.679 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
État, TVA à récupérer	83	378
État, crédit de TVA	-	790 124
Charges constatées d'avance	463 222	251 260
Produits à recevoir	483 073	222 405
Fournisseurs créance pour emballage	300	300
TOTAL	946 679	1 264 467

A - 7 Placements & autres actifs financiers

Il s'agit des placements en banque dont dispose la société au 31 décembre 2019. Ils ont atteint 44.415.373 dinars, contre 27.119.080 TND au 31 Décembre 2018, et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Placement ATB	6 000 000	-
Placement UIB	-	5 000 000
Placement UBCI	1 000 000	1 000 000
Placement BNA	17 000 000	5 500 000
Placement BT	3 600 000	3 000 000
Placement BIAT	8 500 000	9 500 000
Placement BH	6 200 000	2 600 000
Prêt société du groupe (1)	2 000 000	-
Échéance à moins d'un an sur prêt bancaire	100 000	500 000
Intérêts courus sur prêt bancaire	15 373	19 080
TOTAL	44 415 373	27 119 080

(1) En Mars 2019, CITY CARS S.A a conclu avec sa filiale CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2.000.000 DT.

A - 8 Liquidités & équivalents de liquidités

Il s'agit des avoirs en banque dont dispose la société au 31 décembre 2019. Ils ont atteint 2.857.058 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
ATB TND	235 198	111 563
BNA TND	-	84 543
ZITOUNA BANK TND	136 586	273 950
UBCI TND	90 550	95 978
UBCI EUR	39 865	315 140
UBCI USD	28 102	1 438 334
BH TND	156 571	969 063
UIB TND	228 205	74 835
BT TND	584 434	289 527
BT EUR	74 894	-
BIAT TND	287 151	203 302
ATIJJARI BANK TND	87 676	-
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	341 628	646 536
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	566 178	1 023 649
CAISSE DEPENSES	20	230
TOTAL	2 857 058	5 526 651

CP – 1 Capital social

Le capital social de la société est de 18.000.000 DT divisé en 18.000.000 actions de un (1) Dinar chacune.

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Capital social	18 000 000	13 500 000
TOTAL	18 000 000	13 500 000

CP – 2 Réserves

Au 31 décembre 2019, Cette rubrique a totalisé 2.350.000 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Réserves légales	1 350 000	1 350 000
Réserves pour réinvestissement exonérée	1 000 000	-
TOTAL	2 350 000	1 350 000

CP – 3 Autres capitaux propres

Au 31 décembre 2019, Cette rubrique a totalisé (95) dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Subvention d'investissement	500 000	500 000
Actions propres (1)	(225 095)	(23 081)
Amortissement subvention d'investissement	(275 000)	(200 000)
TOTAL NET	(95)	276 919

(1) L'Assemblée Générale Ordinaire du 05 Juin 2018 a autorisé le rachat et la vente par la société de ses propres actions pour un montant de 1 Million de Dinars et une période d'un an, et ce en vue de réguler leur cours sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

À titre indicatif, l'écart entre le coût d'acquisition et la valeur de marché au 31/12/2019 se présente comme suit :

Rubriques	Nombre	coût	Valeur au 31/12/2019	Moins-value
Rachats au 31/12/2019	26 981	225 095	198 985	26 110
Solde au 31 décembre 2019	26 981	225 095	198 985	26 110

Au 31 décembre 2019, le nombre d'actions propres rachetées par la société, représente 0,15% du capital social.

CP – 4 Résultats reportés

Au 31 décembre 2019, Cette rubrique a totalisé 7.060.396 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Résultats reportés	7 060 396	11 378 322
Moins-value sur rachat propres actions	-	(93)
TOTAL	7 060 396	11 378 229

P - 1 Provisions

Au 31 décembre 2019, Cette rubrique a totalisé 697.241 dinars se détaillant comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Provision pour départ à la retraite	27 650	32 769
Provision pour risques et charges (1)	669 591	196 040
TOTAL	697 241	228 809

La variation de cette rubrique entre 2018 et 2019 se justifie comme suit :

- La constatation d'une provision pour risque fiscal de 200.000 DT suite à la notification des résultats d'une vérification approfondie de sa situation fiscale, effectuée courant 2019 et portant sur les exercices 2015, 2016 et 2017, par laquelle l'Administration Fiscale réclame le paiement d'un montant total de 616 101 DT (en principal et pénalités) au titre de divers impôts et taxes. La provision de 200.000 DT trouve son fondement dans le caractère non fondé de la majorité des chefs de redressement en s'appuyant sur les textes légaux et les accords contractuels qui sont applicables dans les circonstances.
- La constatation d'une provision de 272.140 DT relative à des avantages futurs accordés aux clients (entretiens périodiques gratuits) et ce dans le cadre des campagnes promotionnelles lancées en 2019.

P - 2 Fournisseurs & comptes rattachés

Il s'agit des dettes envers les fournisseurs dont le montant s'est établi au 31 décembre 2019 à 69.045.182 dinars détaillé comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 440 831	1 039 190
Fournisseurs d'exploitation locaux effets à payer	72 394	81 186
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie	23 533	23 533
Fournisseurs étrangers	67 121 200	57 132 005
Fournisseurs locaux factures non parvenues	387 223	260 142
TOTAL	69 045 182	58 536 056

P - 3 Autres passifs courants

Au 31 décembre 2019, les autres passifs courants ont totalisé 12.329.185 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Provision pour congé à payer	147 591	135 651
Provision pour prime exceptionnelle	279 947	118 017
État, Impôts et taxes	990 489	228 218
Obligations cautionnées	5 952 830	9 865 121
État, IS à payer	2 778 469	977 352
État, contribution sociale de solidarité 2019 à payer	363 734	158 023
CNSS	195 546	231 231
Autres passifs courants	30 952	29 954
Produits constatés d'avance	120 774	72 880
Clients, Particuliers avances	1 428 179	204 055
Clients, Sociétés avances	15 520	9 430
Créditeurs divers	6 826	5 151
Actionnaire dividendes 2013 à payer	1 206	1 206
Actionnaire dividendes 2014 à payer	1 440	1 440
Actionnaire dividendes 2015 à payer	1 656	1 656
Actionnaire dividendes 2016 à payer	1 656	1 656
Actionnaire dividendes 2017 à payer	1 656	1 656
Actionnaire dividendes 2018 à payer	10 713	-
TOTAL	12 329 185	12 042 697

P - 4 Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31 décembre 2019, les concours bancaires et autres passifs financiers ont atteint 103.372 dinars, détaillés comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Échéance à moins d'un an sur emprunt BNA	-	200 000
Intérêts courus sur emprunt	-	947
Compte bancaire débiteurs	103 372	-
TOTAL	103 372	200 947

IX- Notes relatives aux postes de l'état de résultat :

R - 1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2019 à 203.902.069 dinars contre 145.299.954 DT au 31 décembre 2018, enregistrant une augmentation de 40,33 %.

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Ventes véhicules neufs	173 460 295	122 710 647
Ventes véhicules neufs populaire	23 499 984	16 334 176
Ventes véhicules neufs en hors taxe	648 185	806 032
Ventes Main d'œuvre atelier	752 272	831 321
Ventes pièces de rechange atelier	2 633 058	1 927 698
Ventes travaux extérieurs atelier	191 314	405 726
Vente garantie pièces de rechange	566 968	470 426
Vente garantie main d'œuvre	24 881	18 956
Vente garantie travaux extérieurs	359 652	310 227
Ventes pièces de rechange comptoir	1 388 727	1 058 277
Ventes petites fournitures	26 570	28 466
Ventes lubrifiant	224 777	287 682
Ventes peintures	125 385	110 962
RRR sur Ventes	-	(641)
TOTAL	203 902 069	145 299 954

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Le nombre de véhicules vendus	4 217	3 270

R - 2 Autres produits d'exploitation

Au 31 décembre 2019, les autres produits d'exploitation se sont élevés à 386.847 dinar détaillés comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Inscriptions 4 CV	12 235	8 420
Autres produits d'exploitation	2 368	3 623
Location d'Immeuble	297 244	297 244
Quote-part subvention d'investissement	75 000	75 000
TOTAL	386 847	384 287

R - 3 Achats consommés

Au 31 décembre 2019, les achats consommés ont totalisé, 176.977.109 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Variation de stock	4 240 721	(32 538 318)
Travaux extérieurs	1 366 883	1 268 122
Achats approvisionnements consommés	270 357	150 169
Achats véhicules neufs	112 526 266	102 553 309
Achats véhicules neufs en transit	19 569 271	20 653 802
Frais accessoires d'achat	34 918 989	28 965 919
Achats accessoires VN	7 800	1 674
Achats lubrifiants	147 549	182 458
Achats peintures	63 070	67 359
Achats pièces de rechange locaux	291 240	144 667
Achats pièces de rechange société de groupe	3 574 962	3 031 687
Rabais, Remises, Ristournes obtenues sur achats	-	(59)
Total	176 977 109	124 480 790

R - 4 Charges de personnel

Au 31 décembre 2019, les charges de personnel ont totalisé 2.643.528 dinars et se détaillent par rubrique comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Salaires et compléments de salaires	2 080 857	2 031 274
Charges sociales	534 402	531 654
Autres charges de personnel	21 448	32 065
Provision pour congés à payer	11 941	(50 892)
Provision pour départ à la retraite	(5 119)	3 489
Total	2 643 528	2 547 590

R - 5 Dotations aux amortissements & aux provisions

Au 31 décembre 2019, les dotations aux amortissements & aux provisions ont totalisé 1.424.193 dinars

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Dotations aux amortissements	955 521	969 468
Dotations aux provisions nettes (1)	468 672	116 783
Total	1 424 193	1 086 251

(1) : Ci-dessous le détail des provisions nettes :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Provision pour dépréciation du stock pièces de rechange	(147)	1 218
Provision pour risques et charges	473 551	136 138
Reprise sur provision pour risques et charges	-	(17 586)
Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	(4 732)	(2 988)
Total	468 672	116 783

R - 6 Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2019, les autres charges d'exploitation ont totalisé 3.766.517 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Loyers	38 436	39 907
Entretiens & réparations	123 470	26 463
Assurances	141 690	129 499
Services extérieurs	362 729	244 064
Honoraires & commissions	827 082	612 229
Publicité, publications, relations publiques	1 177 966	1 537 161
Transport de biens, déplacement, missions et réceptions	325 368	152 065
Impôts & taxes	607 389	468 755
Frais postaux & Telecom	14 208	14 769
Services bancaires & assimilés	91 930	115 002
Jetons de présence	56 250	56 250
Total	3 766 517	3 396 163

R - 7 Charges financières nettes

Au 31 décembre 2019, les charges financières nettes ont totalisé 820.872 dinars, se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Intérêts bancaires	22 040	(54)
Intérêts sur main levée	1 316	3 557
Intérêts sur obligations cautionnées	209 409	174 948
Intérêts des emprunts bancaires	3 175	46 753
Autres charges financières	(203)	(186)
Pertes de change	19 176	67 043
Gains de change	32 265	(249 957)
Intérêts des comptes courants	(174 280)	(169 616)
Intérêts sur effets escomptés	707 974	-
Total	820 872	(127 511)

R - 8 Produits des placements

Au 31 décembre 2019, les produits des placements ont totalisé 3.412.271 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Intérêts sur placements	1 762 269	2 110 028
Produits des participations	1 499 250	1 499 250
Intérêts sur prêts	17 864	10 578
Intérêts des comptes sociétés du groupe	132 889	-
Total	3 412 271	3 619 856

R - 9 Autres gains ordinaires

Au 31 décembre 2019, les autres gains ordinaires présentent une valeur de 6.176.

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Produit net sur cession d'immobilisation	6 176	260 856
Total	6 176	260 856

R - 10 Autres pertes ordinaires

Au 31 décembre 2019, les autres pertes ordinaires présentent une valeur de 135.539.

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Perte sur affaires contentieuses	-	2 240
Autres pertes ordinaires	135 539	63 745
Total	135 539	65 985

R - 11 Impôts sur les bénéfices

Au 31 décembre 2019, l'impôt sur les bénéfices s'est élevé à 6.753.337 dinars et se détaille comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Impôt sur les bénéfices (1)	6 388 291	3 950 587
Contribution sociale de solidarité en 2019 (2)	365 045	158 023
Total	6 753 337	4 108 611

- (1) Pour l'exercice 2019 la société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% contre 25% en 2018.
- (2) L'imposition supplémentaire relative à la contribution sociale de solidarité est passée de 1% en 2018 à 2 % en 2019.

X- Note sur le résultat par action :

Le résultat net par action se présente comme suit :

Rubriques	31-déc.-19	31-déc.-18
Résultat net	15 186 268	14 007 074
Nombre d'actions	18 000 000	13 500 000
Résultat par action	0,844	1,038

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice par le nombre d'actions. N'eut été l'augmentation de capital en 2019, le résultat net par action aurait dû augmenter de 0,087 DT.

Le calcul du nombre d'actions est le suivant :

Date	Rubriques	Actions émises	Valeur nominale	Actions en circulation	Capital
22-août-07	Souscription au capital initial	2 500	100	2 500	250 000
23-févr.-10	Augmentation du capital en numéraire	7 500	100	10 000	1 000 000
16-avr.-10	Augmentation du capital par incorporation des réserves	5 000	100	15 000	1 500 000
29-nov.-12	Augmentation du capital par incorporation des réserves	120 000	100	135 000	13 500 000
29-nov.-12	Réduction de la valeur nominale	-	1	13 500 000	13 500 000
30-mai-19	Augmentation du capital par incorporation des réserves	4 500 000	1	18 000 000	18 000 000
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au 31-12-2019				18 000 000	

XI- Note sur les évènements postérieurs à la date de clôture :

Les états financiers de CITY CARS S.A. ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation. Les activités ont commencé à être affectées par la Covid-19 en mars 2020.

À la date d'arrêté des états financiers 2019 par le Conseil d'Administration (en juin 2020), la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Étant précisé qu'après une période d'arrêt d'activité de 45 jours (du 20 mars au 03 mai 2020) décrétée par les autorités, les activités de la Société ont repris graduellement à partir du 04 mai 2020.

XII- Notes relatives aux postes de l'état de flux de trésorerie :

La trésorerie de fin de période se détaille comme suit :

TR-1 Variations des stocks

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Stock véhicules neufs	26 512 298	29 473 156	2 960 858
Stock véhicules neufs en transit	19 569 271	20 729 590	1 160 319
Stock pièces de rechange	130 949	133 315	2 366
Stock lubrifiants	22 122	18 206	(3 916)
Stock peintures	52 122	51 586	(536)
Stock des travaux en cours	171 655	293 286	121 630
Total	46 458 418	50 699 139	4 240 721

TR-2 Variations des Créances clients

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Clients, Administrations publiques	605 292	449 073	(156 219)
Clients, Sociétés	2 370 502	2 660 164	289 662
Clients, Loueurs	591 533	93 413	(498 119)
Clients, Particuliers	4 788 644	3 073 161	(1 715 483)
Clients, Groupe	267 100	46 698	(220 402)
Clients, Atelier & Magasin	513 161	309 208	(203 953)
Clients, Effets à recevoir	2 531 330	1 996 164	(535 165)
Clients, douteux et litigieux	40 603	45 334	4 732
Clients, chèques impayés	1 244	308	(936)
Total	11 709 407	8 673 523	(3 035 884)

TR-3 Variations des autres actifs courants

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Etat, TVA à récupérer	83	378	295
Etat, crédit de TVA	-	790 124	790 124
Charges constatées d'avance	463 222	251 260	(211 962)
Produits à recevoir	483 073	222 405	(260 668)
Fournisseurs créance pour emballage	300	300	-
Total	946 679	1 264 467	317 788
Ajustement pour intérêts courus sur prêt bancaire	15 373	19 080	3 707
Total	962 052	1 283 547	321 495

TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 440 831	1 039 190	401 641
Fournisseurs d'exploitation locaux effets à payer	72 394	81 186	(8 792)
Fournisseurs étrangers	67 121 200	57 132 005	9 989 195
Fournisseurs locaux factures non parvenues	387 223	260 142	127 081
Total	69 021 649	58 512 523	10 509 125

TR-4.2 Variations des autres passifs courants

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Provision pour congé à payer	147 591	135 651	11 941
Provision pour prime exceptionnelle	279 947	118 017	161 930
État, Impôts et taxes	990 489	228 218	762 271
Obligations cautionnées	5 952 830	9 865 121	(3 912 291)
État, IS à payer	2 778 469	977 352	1 801 117
État, contribution sociale de solidarité 2% 2019 à payer	363 734	158 023	205 710
CNSS	195 546	231 231	(35 685)
Autres passifs courants	30 952	29 954	997
Produits constatés d'avance	120 774	72 880	47 894
Clients, Particuliers avances	1 428 179	204 055	1 224 124
Clients, Sociétés avances	15 520	9 430	6 090
Créditeurs divers	6 826	5 151	1 675
Actionnaire dividendes 2013 à payer	1 206	1 206	-
Actionnaire dividendes 2014 à payer	1 440	1 440	-
Actionnaire dividendes 2015 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaire dividendes 2016 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaire dividendes 2017 à payer	1 656	1 656	-
Actionnaire dividendes 2018 à payer	10 713	-	10 713
Total	12 329 185	12 042 697	286 488
Actionnaire dividendes 2018 à payer	(10 713)	-	(10 713)
Total	12 318 472	12 042 697	275 775

TR-4.3 Variations des autres passifs non courants

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Provision pour départ à la retraite	27 650	32 769	(5 119)
Provision pour risques et charges	669 591	196 040	473 551
Total	697 241	228 809	468 432
Ajustement provision pour risques et charges	(669 591)	(196 040)	(473 551)
Total	27 650	32 769	(5 119)

TR-5 Variations des intérêts courus

Désignation	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Intérêts courus sur emprunt	-	947	(947)
Total	-	947	(947)

Désignation	31/12/2019
Plus-value de cession des immobilisations corporelles	6 176
Total	6 176

Trésorerie début de période

Désignation	31/12/2018
ATB TND	111 563
BNA TND	84 543
ZITOUNA BANK TND	273 950
UBCI TND	95 978
UBCI EUR	315 140
UBCI USD	1 438 334
BH TND	969 063
UIB TND	74 835
BT TND	289 527
BT EUR	-
BT USD	-
BIAT TND	203 302
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	646 536
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	1 023 649
CAISSE DEPENSES	230
Placement UIB	5 000 000
Placement UBCI	1 000 000
Placement BNA	5 500 000
Placement BT	3 000 000
Placement BIAT	9 500 000
Placement BH	2 600 000
Total	32 126 651

Trésorerie à la fin de la période

Désignation	31/12/2019
ATB TND	235 198
ZITOUNA BANK TND	136 586
UBCI TND	90 550
UBCI EUR	39 865
UBCI USD	28 102
BH TND	156 571
UIB TND	228 205
BT TND	584 434
BT EUR	74 894
BT USD	-
BIAT TND	287 151
ATTIJARI BANK TND	87 676
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	341 628
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	566 178
CAISSE DEPENSES	20
Placement ATB	6 000 000
Placement UBCI	1 000 000
Placement BNA	17 000 000
Placement BT	3 600 000
Placement BIAT	8 500 000
Placement BH	6 200 000
Prêt société du groupe	2 000 000
Compte bancaire débiteur	(103 372)
Total	47 053 687

ANNEXES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

Désignation	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				Valeur comptable Nette
	Valeur Brute au 31/12/2018	Acquisition au 31-déc-19	Cession au 31-déc-19	Valeur Brute au 31/12/2019	Amort. Cumulé au 31/12/2018	Dotation au 31/12/2019	Amort. Mat cédé	Amort. Cumulé au 31/12/2019	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels informatiques	570 695	17 042	-	587 738	544 407	23 004	-	567 411	20 327
Total Immobilisations Incorporelles	570 695	17 042	-	587 738	544 407	23 004	-	567 411	20 327
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	5 987 852	-	-	5 987 852	-	-	-	-	5 987 852
Construction sur sol d'autrui Ali Darghouth	1 474 814	-	-	1 474 814	659 894	73 742 371	-	733 636	741 178
Construction en dur le kram	7 430 887	-	-	7 430 887	990 785	544 74	-	1 362 329	6 068 558
Construction légère le kram	746 342	-	-	746 342	199 025	634 86	-	273 659	472 683
Matériel et Outillage 15%	635 830	26 877	-	662 707	304 323	067 12	-	390 390	272 317
Matériel et Outillage 10%	124 413	-	-	124 413	33 177	441 23	-	45 618	78 795
Agén, Aménagement, Install, Générales	243 464	-	-	243 464	177 104	669 35	-	200 774	42 691
Agén, Aménagement, Install, Générales le kram	335 176	110 913	-	446 088	81 988	354 160	-	117 343	328 746
Matériel de Transport de personnes	805 051	101 210	100 171	806 090	101 777	522 8	488	253 811	552 279
Matériel de Transport de biens	-	-	-	-	-	- 53	-	-	-
Mobiliers et Matériels de Bureau	352 398	6 534	-	358 932	231 218	609 40	-	284 826	74 106
Matériel Informatique	387 544	26 490	-	414 034	347 171	935	-	388 106	25 928

Fournisseurs d'immob. avances & acomptes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles	18 523 770	272 025	100 171	18 695 623	3 126 462	932 517	8 488	4 050 491	14 645 132
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	19 094 465	289 067	100 171	19 283 361	3 670 869	955 521	8 488	4 617 902	14 665 459

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

AU 31 DECEMBRE 2019

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE AVANT IMPOT	B	21 939 605
---	----------	-------------------

I- REINTEGRATIONS :

1 Charges non déductibles

. Charges, amortissements et déficits relatifs aux établissements situés à l'étranger	-	
. Quote-part des frais de siège imputable aux établissements situés à l'étranger	-	
. Charge, et amortissements relatifs aux résidences secondaires avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation	-	
. Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 cv ne faisant pas l'objet de l'exploitation	525	4
. Cadeaux et frais de réception	-	
- non déductibles ;	-	
- excédentaires.	773	60
. Commissions courtages ristournes commerciales ou autres, vacations et honoraires non déclarés	-	
. Dons et subventions	-	
- non déductibles ;	-	
- excédentaires.	-	
. Les jetons de présence dépassant les frais de présence	-	
. Abandon de créances non déductibles	-	
. Pertes de change non réalisées	075	54
. Gains de change non réalisées antérieurement non imposés	-	
. Rémunérations excédentaires des titres participatifs.	-	
. Charges d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-	
. Moins-value de cession des titres des OPCVM provenant de la distribution des bénéfices.	-	
. Impôt directs supportés aux lieux et place d'autrui	-	
. Taxe de voyages	600	
. Transactions amendes confiscations et pénalités non déductibles	197	4
2 Amortissements non déductibles		
. véhicule de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 cv ne faisant pas l'objet de l'exploitation	796	62
. Actifs d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces		

3 Provisions

. Provisions non déductibles	-	473
* Provisions pour risques et charges	551	27
* Provisions pour départ à la retraite	650	
* Provisions pour créances douteuses	-	
. Provisions déductibles		
* Provisions pour créances douteuses	-	
* Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse	-	
* Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	-	
* Réintégration des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-	

4 Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés

. Intérêts des comptes courants associés et des créances non commerciales.	-	
. Plus-value de cession des actifs non comptabilisée ou insuffisamment comptabilisée.	-	

5 Autres réintégrations

* Assurance groupe	261	92
*Perte exceptionnelle sur éléments non récurrents	363	109
* Autres	176	26

TOTAL REINTEGRATIONS :	807 816
-------------------------------	----------------

II- Déductions :

. Produits réalisés par les établissements situés à l'étranger		
Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (départ à la retraite)	769	32
. Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (créances douteuses)	732	4
Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (risques et charges)	-	
. Autres déductions		
*Gain de change non réalisé	112	67

Résultat fiscal avant déduction des provisions	22 777 033
---	-------------------

. Provision pour créances douteuses	-	
. Provision pour dépréciation des stocks destinés à la vente	147	
. Provision pour dépréciation des valeurs des actions cotées à la bourse		
. Déduction des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-	

Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et amortissements	22 777 180
---	-------------------

III- Déductions des amortissements différés et déficits reportés :

- . Déduction des déficits reportés
- . Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires

Résultat fiscal après déduction des déficits et amortissements	180	22 777
---	------------	---------------

IV- Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables :

- | | | |
|---|-----|-------|
| . Dividendes et assimilés | 250 | 1 499 |
| . Plus- value de cession des actions cotées à la bourse | - | 25 |
| . Intérêt des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles | 669 | |

V-Résultat fiscal avant déductions des bénéfices provenant de l'exploitation :

VI-Bénéfices servant de base pour la détermination de la cote part des bénéfices

provenant de l'exploitation déductible :

VII-Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation :

* Minimum d'impôt 15% (15% * 21 252 261)

* Montant du réinvestissement

Déduction pour réinvestissement exonéré

RESULTAT IMPOSABLE	B	261	18 252
Impôts sur les sociétés	291		6 388
Contribution sociale de solidarité (2%) à payer en 2019	045		365
Crédit d'impôt 2018	782		32
Acomptes provisionnels payés en 2019	376		1 043
Avance sur importation en 2019	915		3
Retenues à la source opérées en 2019	749		2 529
IS définitive à payer en 2019	469		2 778
IS provisoire payé en 2019			2 777 393
Complément IS à payer		076	1
Crédit CSS 1% en 2018	311		1
CSS définitive à payer en 2019	734		363
CSS provisoire payé en 2019	673		363
Complément CSS à payer	61		

ENGAGEMENT HORS BILAN DETAILLE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

31 DECEMBRE 2019

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<u>1- Engagements donnés</u>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
Cautions provisoires						
Cautions définitives	3 000	3 000				
Cautions douanières	41 982	41 982				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus	26 576 819	26 576 819				
d) Créances à l'exploitation mobilisées						
e) Abandon de créances						
f) Lettre de crédit (Fournisseur étranger)	10 892 734	10 892 734				
g)						
Total	37 514 535	37 514 535	-	-	-	-
<u>2- Engagements reçus</u>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement	6 979	6 979				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f)						
Total	6 979	6 979	-	-	-	-
<u>2- Engagements réciproques</u>						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						

. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
. Etc						
Total	-	-	-	-	-	-

Commentaires :

Toute la gamme de véhicules KIA est garantie 5 ans ou 100 000 km. Cette garantie est supportée et remboursée par le constructeur KIA Corée

NOTES SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS au cours de 2019 au titre de frais de domiciliation du siège social un montant de 4.000 dinars hors taxe.
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS au cours de 2019 au titre de location du magasin un loyer annuel de 240.360 Dinars hors taxes.
- La société CITY CARS SA a facturé à la société CITY CARS GROS un montant hors taxe de 94.938 dinars au titre des charges communes relatives à l'exercice 2019, le solde client au titre de ces transactions s'élève à 112.977 Dinars.
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS au cours de l'exercice 2019 au titre des prestations informatiques un montant annuel de 7.500 Dinars hors taxes.
- La société CITY CARS SA a conclu avec la société CITY CARS GROS, une convention de prêt en compte courant associé, en date du 05 Mars 2019 pour un montant de 2.000.000 dinar. La société CITY CARS SA a facturé à la société CITY CARS GROS un montant hors taxe de 132.889 dinars au titre des intérêts au taux de 8% relatives à l'exercice 2019, le solde client au titre de ces transactions s'élève à 142.192 Dinars.
- La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS au cours de l'exercice 2019 des frais de réparations de véhicule pour 4.164 dinars hors taxes le solde client au titre de ces transactions s'élève à 988 Dinars.
- La société CITY CARS GROS a facturé à la société CITY CARS SA des pièces de rechange pour un montant hors taxes de 3.584.127 dinars. Au 31 décembre 2019, le solde fournisseurs au titre de ces transactions s'élève à 442.063 Dinars.
- Au cours de l'exercice 2019, la société CITY CARS GROS a versé un montant de 1.499.250 dinars à la société CITY CARS SA au titre des dividendes de l'exercice 2018.
- La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS au cours de 2019 au titre de frais de domiciliation du siège social un montant de 4.000 dinars hors taxe selon convention en date du 01 Avril 2016.
- La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS au cours de 2019 au titre de location un loyer mensuel de 1.202 DT HT (soit 14.424 Dinars hors taxes).
- La société CITY CARS SA a conclu avec la société LOGISTIC CARS, une convention d'assistance et de conseil dans le domaine de la gestion administrative financière et commerciale, en date du 01 Avril 2016. La société CITY CARS SA a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant hors taxe de 9.196 dinars au titre des charges communes relatives à l'exercice 2019, le solde client au titre de ces transactions s'élève à 10.943 Dinars.
- La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS au cours de l'exercice 2019 au titre des prestations informatiques un montant annuel de 5.000 Dinars hors taxes.

- La société LOGISTIC CARS a facturé à la société CITY CARS des prestations de services pour un montant hors taxes de 916.485 dinars, objet de la convention en date du 01 Mai 2016. Le solde fournisseurs au titre de ces transactions s'élève à 57.063 Dinars.
- La société City Cars a facturé à la société HBG Holding des frais de réparation de véhicule pour 1.284 Dinars hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2019.
- La société City Cars a facturé à la société HBS OIL COMPANY des frais de réparation de véhicule pour 18.247 Dinars hors taxes. Le solde client au titre de ces transactions s'élève au 31 décembre 2019 à 332 Dinars.
- La société City Cars a facturé à la société ODEON IMMOBILIERE des frais de réparation de véhicule pour 148 Dinars hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2019.
- La société AST SPEEDY a facturé à la société City Cars des marchandises pour 87.822 Dinars hors taxes. le solde fournisseur au titre de ces transactions s'élève au 31 décembre 2019 à 5.214 Dinars.
- La société City Cars a facturé à la société TEXTILE RETAIL COMPANY des frais de réparation de véhicule pour 3.936 Dinars hors taxes. Le solde client au titre de ces transactions s'élève au 31 décembre 2019 à 3.307 Dinars.
- La société City Cars a facturé à la société ASTORIA IMMOBILIERE des frais de réparation de véhicule pour 1.179 Dinars hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2019.
- La société City Cars a facturé à la société SENERGEYA COMPANY des frais de réparation de véhicule pour 2.260 Dinars hors taxes. Le solde client au titre de ces transactions s'élève au 31 décembre 2019 à 181 Dinars.
- La société City Cars a facturé à la société RETEL SERVICES des frais de réparation de véhicule pour 5.082 Dinars hors taxes. Le solde client au titre de ces transactions s'élève au 31 décembre 2019 à 5.230 Dinars.
- La société City Cars a facturé à la société HAYATCOM TUNISIE des frais de réparation de véhicule pour 150 Dinars hors taxes. Le solde client au titre de ces transactions s'élève au 31 décembre 2019 à 179 Dinars.
- La société City Cars a facturé à la société L'AFFICHETTE des véhicules neufs pour 43.869 Dinars hors taxes et des frais de réparation de véhicule pour 145 Dinars hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2019.
- La société L'AFFICHETTE a facturé à la société City Cars des prestations de services pour 163.450 Dinars hors taxes. Le solde fournisseur au titre de ces transactions s'élève au 31 décembre 2019 à 49.981 Dinars.

- La société City Cars a facturé à Mme Ouided BOUCHAMAOU, administrateur de la société, des frais de réparation de véhicule pour 4.691 Dinars hors taxes totalement réglés au 31 décembre 2019.
- La société City Cars a facturé à Mme Amel BOUCHAMAOU, administrateur de la société, des frais de réparation de véhicule pour 1.474 DT totalement réglés au 31 décembre 2019.
- La société City Cars a facturé à Monsieur Zied BOUCHAMAOU, administrateur de la société, des frais de réparation de véhicule pour 179 DT totalement réglés au 31 décembre 2019.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2019

Capitaux propres :

	Capital social	Réserves légalés	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2018	13 500 000	1 350 000	276 919	-	-	11 378 229	14 007 074	40 512 222
Affectation du résultat 2018 (PV AGO du 30 Mai 2019)								
* Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	-	14 007 074	(14 007 074)	-
* Affectation en réserves légales	-	-	-	-	-	-	-	-
* Affectation en réserves pour réinvestissement exonéré	-	-	-	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-
* Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(12 825 000)	-	(12 825 000)
* Subvention d'équipements	-	-	-	-	-	-	-	-
* Amort. subvention d'équipements	-	-	(75 000)	-	-	-	-	(75 000)
* Rachat propres actions	-	-	(201 921)	-	-	-	-	(201 921)
* Moins-value sur rachat propres actions	-	-	(93)	-	-	93	-	-
Augmentation du capital (PV AGE du 30 Mai 2019)	4 500 000	-	-	-	-	(4 500 000)	-	-
Résultat au 31 décembre 2019	-	-	-	-	-	-	15 186 268	15 186 268
Capitaux propres au 31/12/2019	18 000 000	1 350 000	(95)	1 000 000	-	7 060 396	15 186 268	42 596 569

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2019	2018
<i>Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation</i>	204 288 916	<i>Coût d'achat des marchandises vendues</i>	176 977 109	<i>.Marge commerciale</i>	27 311 807	21 203 451
<i>Marge Commerciale</i>	27 311 807	<i>Autres charges externes</i>	3 159 128			
<i>Total</i>	27 311 807	<i>Total</i>	3 159 128	<i>.Valeur Ajoutée brute (1) et (2)</i>	24 152 679	18 276 043
<i>Valeur Ajoutée Brute</i>	24 152 679	<i>Impôts et taxes Charges de personnel</i>	607 389 2 643 528			
		<i>Total</i>	3 250 917	<i>.Excédent brut d'exploitation</i>	20 901 762	15 259 698
<i>Excédent brut d'exploitation</i>	20 901 762	<i>Autres charges ordinaires</i>	135 539			
<i>Autres produits ordinaires</i>	6 176	<i>Charges financières nettes</i>	820 872			
<i>Produits des placements</i>	3 412 271	<i>Dotations aux Amortissements et aux provisions ordinaires</i>	1 424 193 -			
<i>Transfert et reprise de charges</i>		<i>Impôt sur le résultat ordinaire</i>	6 753 337 -			
<i>Total</i>	24 320 209	<i>Total</i>	9 133 941	<i>.Résultat des activités ordinaires</i>	15 186 268	14 007 074
<i>Résultat des activités ordinaires</i>	15 186 268	<i>Résultat des activités ordinaires</i>	15 186 268			

<i>Gains extraordinaires</i>		<i>Pertes extraordinaires</i>	-			
<i>Effet positif des modifications</i>		<i>Effet des modifications</i>				
<i>comptables</i>		<i>comptables</i>				
		<i>Impôt sur éléments</i>				
		<i>extraordinaires</i>				
		<i>et modifications comptables</i>				
<i>Total</i>	15 186 268	<i>Total</i>	15 186 268	<i>.Résultat net après</i>	268 15 186	14 007
				<i>comptables</i>	074	

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de CITY CARS S.A. (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 42.596.569 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 15.186.268 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des revenus

a) Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élèvent à 203.902.069 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat (se référer à la Note IX des états financiers). Ils sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par la Société.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par la Société après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

2) Évaluation des stocks

a) Risques identifiés

Les stocks de la Société se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 46.412.575 au 31 décembre 2019 DT et ils représentent le poste le plus important du bilan (environ 37% du total des actifs).

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note VI des états financiers, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-

ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par la Société à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés.

Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par la Société pour la gestion physique et comptable de ses stocks ;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours) ;
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété de la Société, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note XI des états financiers qui décrit l'évènement postérieur de la COVID-19, non lié à des conditions existant à la date de clôture et n'ayant entraîné aucune modification des comptes au 31 décembre 2019.

La propagation de la pandémie de la COVID-19 en 2020 pourrait avoir un impact sur plusieurs secteurs d'activité économique, y compris celui des concessionnaires automobiles.

À la date d'arrêté des états financiers de l'exercice 2019 par le Conseil d'Administration (en juin 2020), la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui pourraient remettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 06 juillet 2020

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM
Abderrazak GABSI, Associé**

**P/ AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE, Associé**

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A.,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations conclues et/ou réalisées (antérieures et nouvelles)

- 1) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2019, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société LOGISTIC CARS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 9.196 DT (hors TVA).
- 2) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS, un contrat de domiciliation en vertu duquel CITY CARS S.A. met à la disposition de la société LOGISTIC CARS une partie de son siège afin de lui permettre de réunir régulièrement ses organes de gestion et d'administration et d'installer les services nécessaires à la tenue, la conservation et la consultation des registres et documents. Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2019.
- 3) En décembre 2010, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2019, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société CITY CARS GROS s'élèvent à 94.938 DT (hors TVA).
- 4) La société LOGISTIC CARS a facturé, au cours de l'exercice 2019, à CITY CARS S.A. diverses ventes et prestations de services pour un montant total de 916.485 DT (hors TVA), s'analysant comme suit :
 - Droits d'entrée et prise en charge des véhicules neufs pour un montant de 104.181 DT (hors TVA) ;

- Lavage de véhicules neufs pour un montant de 29.582 DT (hors TVA) ;
- Livraison et mise en main de véhicules neufs pour un montant de 84.165 DT (hors TVA) ;
- Ventes de plaques constructeurs et d'immatriculation de véhicules neufs pour un montant de 87.438 DT (hors TVA) ;
- Stockage de véhicules neufs pour un montant de 588.564 DT (hors TVA) ; et
- Ventes de carburant pour un montant de 22.555 DT (hors TVA).

La dette de CITY CARS S.A. envers la société LOGISTIC CARS, résultant de ces ventes et prestations de services, s'élève à 57.063 DT au 31 décembre 2019.

- 5) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS un contrat de location de locaux pour lavage de véhicules et à usage administratif, moyennant un loyer mensuel de 1.202 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 14.424 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2019.
- 6) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2019, à la société LOGISTIC CARS un montant de 5.000 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 7) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS un contrat de location d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles), moyennant un loyer mensuel de 20.030 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société CITY CARS GROS un montant de 240.360 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2019.
- 8) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2019, à la société CITY CARS GROS des frais de réparation pour un montant de 4.164 DT (hors TVA).
- 9) La société CITY CARS GROS a facturé à CITY CARS S.A. des ventes de pièces de rechange pour un montant total de 3.584.127 DT (hors TVA). Le solde de ce fournisseur de pièces de rechange s'élève à 442.063 DT au 31 décembre 2019.
- 10) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2019, à la société CITY CARS GROS un montant de 7.500 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 11) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2019, à la société CITY CARS GROS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au titre des frais de domiciliation du siège social.
- 12) En mars 2019, CITY CARS S.A. a signé avec sa filiale CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant pour un montant de 2.000.000 DT, moyennant un intérêt au taux de 8% l'an. Le compte de cette filiale présente, au 31 décembre 2019, un solde débiteur de 2.000.000 DT (en principal). Les intérêts facturés par CITY CARS S.A., au titre de l'exercice 2019, s'élèvent à 132.889 DT (hors TVA).

II. Obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants

1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général se compose des éléments suivants : douze salaires mensuels et une prime exceptionnelle (dont le montant au titre de l'exercice 2019 a été fixé à trois mois de salaire par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 16 juin 2020).

Le Directeur Général bénéficie également de certains avantages en nature, dont notamment : une voiture de fonction, une assurance groupe, un quota mensuel de carburant, des tickets restaurant et la prise en charge des factures de téléphone.

- Les jetons de présence servis aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisés en charges de l'exercice 2019 pour un montant brut de 56.250 DT, sur la base de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice 2018.

2) Les charges encourues par CITY CARS S.A. au titre de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers relatifs à l'exercice 2019, se résument comme suit :

	Directeur Général	Administrateurs
Salaires, primes et indemnités	358.374	-
Charges sociales légales	96.652	-
Avantages en nature	7.480	-
Jetons de présence	-	56.250
Total en DT	462.506	56.250

En dehors des conventions précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 06 juillet 2020

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM
Abderrazak GABSI, *Associé*

P/ AMC ERNST & YOUNG
Fehmi LAOURINE, *Associé*